

## *Mémoire citoyen pour la consultation de l'EES sur les hydrocarbures au Québec,*

*17 nov. 2015, Gaspé .*

D'abord, quoique je participe à divers mouvements citoyens concernant la filière des hydrocarbures, je tiens à préciser ici que je m'exprime en tant que citoyen du Québec, habitant particulièrement la région Gaspésie-Les Îles .

Sur le processus même de cette n<sup>i</sup>ème consultation publique : la démarche actuelle semble plutôt en être une de « relation publique » bien planifiée , plus pour se donner bonne conscience d'avoir « consulté la population » que pour prendre en ligne de compte ses inquiétudes et recommandations . Comme d'autres intervenants, je veux souligner le peu de temps alloué pour prendre connaissance des nombreux documents , dont près du tiers soit dit en passant n'est pas prêt ou accessible . ( 18/64) .

Je suis le dossier des hydrocarbures depuis l'an 2000, où déjà des relevés sismiques pour trouver du pétrole avaient lieu dans le Saint-Laurent . J'ai participé depuis à la majorité des « consultations, EES , ... » et force est d'admettre que nous sommes confrontés à un préjugé favorable des différents gouvernements au sujet du développement des hydrocarbures sur le territoire Québécois .

Alors que nous devrions depuis su moins 25 -30 ans avoir déjà démontré une volonté politique ainsi que des efforts concrets de recherche scientifique pour trouver et développer des alternatives aux énergies fossiles, le gouvernement du Québec s'est plutôt entêté à vouloir développer la filière des hydrocarbures à tous prix, allant même jusqu'à devenir un partenaire financier . Ce point à lui seul, tant qu'à moi, relève un point majeur et nous fait comprendre , par la même occasion, ce préjugé favorable du gouvernement envers l'industrie des hydrocarbures : le gouvernement du Québec se place en situation de conflit d'intérêt total puisque d'une part, il dicte les lois et d'autre part, il est actionnaire de l'industrie ( un peu moins de 20% dans Petrolia inc. avec Ressources Québec, bulletin de Petrolia, 6 nov. 2015 ). Comment peut-il rester neutre dans des décisions capitales, tel la loi sur la protection de l'eau potable par exemple ? On l'a vu récemment alors que plusieurs municipalités du Québec ont voulu protéger l'eau potable sur leur territoire, l'exemple de la Ville de Gaspé contre Petrolia qui a perdu en Cour nous le démontre bien , le Gouvernement du Québec a passé une loi, qui sommes toutes, favorise la compagnie pétrolière . Une autre étude produite par l'état, via le ministère des finances démontre la rentabilité financière du projet Anticosti ( AECN01-AECN02.PDF) . On y parle du nombre de puits envisagés selon trois scénarios, 4155 à 6800 puits , 445 plateformes. Un navire usine de 35 milliards versus un gazoduc de 37 milliards, des coûts-dépenses-revenus ... des colonnes de chiffres pour arriver à d'hypothétiques revenus ...

Comme toutes les études précédentes, cette EES « mets la CHARRUE AVANT LES BŒUFS », à savoir comment on va arriver à exploiter le pétrole et le gaz . Jamais les bonnes questions de départ

n'ont été abordées, à savoir : avant tout octroi de permis quelconque concernant l'exploration pétrolière, « devrions-nous aller de l'avant dans ce genre de développement ? Cela en vaut-il le risque ? Est-ce acceptable socialement ? Vaut-il la peine de mettre en péril notre environnement ? Nos paysages reconnus mondialement ? Notre industrie touristique ? Notre garde –manger que représente le Golfe Saint-Laurent et l'industrie des pêches ? »

Non, il semble plutôt que nous préférions procéder à l'envers du bon sens en octroyant avant tout des permis d'exploration, laisser l'industrie investir plusieurs millions de \$ et essayer par la suite de réparer les pots cassés en tentant de faire accepter l'inacceptable par la population en répétant l'exercice jusqu'à ce que la population accepte de force ou par écoeurantite aigüe, tel des oies que l'on gave .

Selon un article du Devoir paru le 17-nov. 2015 ( Alexandre Schields), en ce qui concerne le présent exercice ... « le sous-ministre de l'Environnement du Québec Jacques Dupont a admis que le mandat octroyé par le gouvernement avait essentiellement pour but de déterminer s'il existe des potentiels d'exploitation, mais aussi les « impacts » de la filière fossile et les moyens de les « minimiser ». « On ne nous a pas demandé de regarder la question des scénarios alternatifs et de la transition énergétique », a-t-il précisé.

Dans un autre extrait du Devoir du 10 nov. 2015 ( Alexandre schields) , le président de Petrolia déclare : ... « Je suis fier que nous soyons la première compagnie à aller sur Anticosti, depuis les gaz de schiste, pour aller faire de la fracturation », a souligné M. Gagnon au cours d'une présentation des projets de Pétrolia dans le cadre du congrès annuel de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ). C'est en effet Pétrolia qui est l'opérateur des travaux d'Hydrocarbures Anticosti, l'entreprise mise sur pied et financée en majeure partie par le gouvernement du Québec pour mener les forages exploratoires sur l'île. »

Ces deux extraits démontrent clairement l'orientation du gouvernement et de l'industrie en ce qui concerne Anticosti, on parle bien ici de fracturation hydraulique pour 2016, l'industrie sera prête . Alors, ne sommes-nous pas en droit de se poser de sérieuses questions en ce qui concerne ce processus d'étude environnementale stratégique sur les hydrocarbures ?

En terminant, je tiens à rappeler que deux EES sur le Golfe Saint-Laurent ont déjà eu lieu à ce jour et qu'il serait judicieux d'en prendre note . On y disait notamment, que les études scientifiques étaient insuffisantes, que le Canada n'était pas prêt à intervenir en cas de déversement, que les conditions météorologiques extrêmes, en hiver par exemple, représentaient un défi colossal , je rajouterais au point de rendre impossible toute intervention d'urgence . De plus, la pénalité fédérale de un milliard de \$ en cas de catastrophe est totalement ridicule et inappropriée . Il suffit de penser aux 60 milliards de \$ ingérés dans le Golfe du Mexique suite à l'explosion de la plateforme « Deep water horizon » de BP en 2010, qui n'a aucunement rétablit l'écosystème soit dit en passant, pour comprendre que la loi fédérale qui nous encadre est totalement inadéquate . Puisqu'Anticosti est directement DANS le Saint-Laurent, est-ce que ce point a été seulement

abordé dans tous ces projets d'envergure à Anticosti par ailleurs, advenant un déversement dans le Saint-Laurent ? Sinon, il faudrait inclure cet aspect dans l'EES .

Je me permets de vous soumettre une excellente étude faite sur le Golfe Saint-Laurent par nos concitoyens scientifiques des Provinces Maritimes . « Our Marine Treasure Nine Experts on the Future of the Gulf July 2015 “ Blue Whale Campaign Editor: Zack Metcalfe Graphic Designer: Rylie Arnell Cover Artist: Sandy Escobar Contributors: Dr. Irene Novaczek Daniel Bourgault, Ph.D Lindy Weilgart, Ph.D Dr. Gail S. Fraser Anne Fauré, Ph.D Ian L. Jones, Marine Ornithologist Lyne Morissette, Ph.D Richard Sears, Founder and Director of the Mingan Island Cetacean Study Jeffrey Gallant, M.Sc.

Je vais m'arrêter ici .

Laurent Juneau

Gaspé

17 nov. 2015